



CONSEIL MUNICIPAL REUNION DU

LUNDI 8 MARS 2021

Tél. : 04.75.62.62.48

Fax : 04.75.62.69.20

Courriel : mairie.allex@wanadoo.fr

NOTE DE SYNTHÈSE

- 1/ Projet de village médical : ajustement du plan prévisionnel de financement dans le cadre des demandes de subventions auprès de l'Etat, de la Région et du Département**

Les spécificités des méthodes de calcul des assiettes subventionnables, propres à chaque financeurs, font apparaître des ajustements qu'il est nécessaire de prendre en compte dans notre plan de financement prévisionnel. Le Maire en rendra compte à son Conseil et lui demandera d'approuver le nouveau plan de financement.

- 2/ Projet de village médical : vente du lot 1 à la pharmacie**

Le Conseil a déjà délibéré en faveur de la vente des lots 2 et 4. Il s'agit à présent de définir le prix de vente du lot 1 destiné à la pharmacie et d'autoriser le Maire à engager les démarches nécessaires à sa cession.

- 3/ Projet de création d'un Mail piéton dans le cadre de l'aménagement de la Traverse du Village : demande d'une subvention à la Région**

Dans le cadre de l'aménagement de la Traverse du village, la Commune d'Alex prévoit la création d'un mail qui prendra la forme d'un large cheminement piéton végétalisé le long de la route départementale, au niveau du parking Saint Joseph.

L'objectif est de dynamiser cet espace situé à proximité des commerces, de l'ancien lavoir communal, d'un espace festif de plein air et d'une aire de jeux pour enfants, en créant un nouveau lieu de rencontre et de convivialité.

Au titre du Bonus-Relance 2020-2021 de la Région, le projet de Mail piéton est éligible à une subvention de 50% sur la base d'un coût total HT plafonné à 200 000 €.

Le coût du projet s'élevant à 238 011,46 € HT, la commune peut prétendre à une subvention de 100 000 € HT.

Le maire demandera à son conseil de l'autoriser à demander cette subvention.

4/ Projet d'aménagement du Parking Saint-Joseph dans le cadre de l'aménagement de la Traverse du Village : demande d'une subvention à la Région

Toujours dans le cadre de la restructuration de la Traverse, la commune souhaite opérer le réaménagement de ce vaste parking, important pour la vie du village car situé à proximité des commerces et permettant l'accueil d'un public important lors des manifestations alleloises.

En outre, ce parking jouxte le lieu d'implantation du futur mail piétonnier : il s'agira de mettre en cohérence ces deux espaces.

Au titre du Bonus-Relance 2020-2021 de la Région, le projet de Mail piéton est éligible à une subvention de 50% sur la base d'un coût total HT plafonné à 200 000 €.

Le coût du projet s'élevant à 75 512,52 € HT, la commune peut prétendre à une subvention de 37 756,26 € HT.

Le Maire souhaite solliciter son conseil afin de l'autoriser à demander une telle subvention.

5/ Divers :
Interventions des adjoints